

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

La transition énergétique : 2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer

Déclaration du groupe de l'agriculture

Les agriculteurs ont un rôle à jouer dans la maîtrise énergétique puisqu'ils peuvent à la fois intervenir dans la production d'énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique des exploitations agricoles et contribuer à la transition énergétique. Ils ont à cœur de s'inscrire pleinement dans cet enjeu, stratégique à tous les points de vue : économique, politique, environnemental et social. L'agriculture fait partie des solutions pour lutter contre les gaz à effet de serre. Sa contribution est nécessaire pour répondre à l'engagement pris par la France dans le cadre du paquet « énergie - climat » européen.

De nombreux efforts ont été fournis dans ce sens depuis plusieurs années. Pour pérenniser cet engagement et mobiliser les acteurs, il est indispensable de renforcer et stabiliser les politiques conduites dans le secteur. Pour la profession agricole, il faut donner de la visibilité et de la sécurité aux agriculteurs et aux différents opérateurs, à la fois sur le cadre réglementaire et sur les investissements dans les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables. Il faut aussi mettre en place un accompagnement des exploitants pour les aider à poursuivre une stratégie globale cohérente entre production et consommation en tenant compte des différents profils d'exploitations. Il faut enfin poursuivre et améliorer les dispositifs existants (plan de performance énergétique, certificats d'économie d'énergie, fonds chaleur de l'ADEME).

Par ailleurs, de nombreuses évolutions sont à l'œuvre en matière d'agroéquipement. Les moteurs des tracteurs et autres engins agricoles sont toujours plus efficaces et plus économes.

Ensuite, comme l'évoque l'avis « Efficacité », la méthanisation est une solution. Il était important d'y consacrer quelques développements. D'autant plus qu'il s'agit d'un des axes prioritaires retenus par le ministère de l'Agriculture dans le cadre du programme « Produisons autrement », lancé au CESE en décembre dernier.

La méthanisation permet la production d'énergies renouvelables de proximité et d'engrais naturels en valorisant les effluents d'élevages et les sous-produits et déchets des agro-industries. Pour optimiser le développement des projets de méthanisation, il est important que les installations soient bien dimensionnées de manière à pouvoir allier efficacité et viabilité économique et qu'elles soient adaptées aux opportunités d'approvisionnement local. Il faut aussi simplifier les démarches administratives - il faut six mois en Allemagne pour monter un projet, trois fois plus de temps en France - mettre en place une tarification plus incitative et soutenir la professionnalisation de la filière « méthanisation » française.

Au cours des travaux de la section, il a été jugé utile d'ajouter qu'il ne fallait pas que des cultures dédiées soient employées aux projets de méthanisation. Cela semble être

une évidence dans le contexte économique actuel mais n'oublions pas qu'il y a seulement dix ans, le secteur des grandes cultures était excédentaire. Pour notre groupe, il est important de rappeler que ce serait une erreur que de fermer définitivement la porte à toutes les opportunités énergétiques ; les tendances peuvent encore changer alors ne nous interdisons pas, par principe, d'utiliser les productions agricoles pour autre chose que de l'alimentaire (l'alimentaire restant bien sûr prioritaire).

L'autre moyen agricole de participer à l'effort d'efficacité et au mouvement de la transition énergétique tient dans les potentialités de la biomasse et des différentes éco-innovations. En effet, la valorisation de la biomasse permet la valorisation de gisements d'énergie de proximité, autant d'économie de transports dont il faut tenir compte. Nous ne pouvons qu'approuver ce que recommande l'avis « Transition » à ce sujet. Il faut absolument accélérer et accompagner la maturation des énergies renouvelables. Cela signifie qu'il faut redoubler d'efforts et d'investissements dans la recherche - agronomique en particulier - dans les outils industriels et dans la compétitivité des différentes filières.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur des deux avis. (*Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire - Dila, Avis du CESE, 2013-01 et La Transition énergétique : 2010-2050 : un avenir à bâtir, une voie à tracer - Dila, Avis du CESE, 2013-02*).